

Définir l'économie : une responsabilité épistémologique de l'économie solidaire.

Eric DACHEUX, Professeur des Universités (Clermont 2) & Daniel GOUJON, Maîtres de Conférences à l'Université Jean Monnet – Colloque du Réseau interuniversitaire sur l'économie sociale et solidaire (RIUESS), Rennes, 2007.



Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

Résumé

On ne peut pas penser une autre économie sans définir ce qu'est l'économie. C'est pourquoi, la responsabilité épistémologique de l'économie solidaire est de proposer une définition de l'économie qui puisse inspirer les acteurs économiques et politiques se réclamant de ce mouvement de transformation sociale. L'objet de cette communication est de tracer les pistes d'une telle définition. Pour ce faire, dans une première partie historique, nous montrerons que l'on peut classer en deux catégories les définitions théoriques de l'économie : la vision individualiste actuellement dominante et la vision holiste reléguée aux marges de la pensée économique. La seconde partie montrera l'intérêt de s'appuyer sur une définition macroéconomique et monétaire de l'économie pour asseoir le projet d'économie solidaire.

Abstract

We cannot think of another economy without defining that is the economy. That is why, the épistémological responsibility of the united economy is to propose a definition of the economy which can inspire the economic and political actors referring to this movement of social conversion. The object of this communication is to draw the tracks of such a definition. To do it, in a first historic part, we shall show that we can classify in two categories the theoretical definitions of the economy: the individualistic vision at present dominant and the vision holistic relegated to the margins of the economic thought. The second part will show the interest to lean on a macroeconomic and monetary definition of the economy to base the project of united economy

Que devient, dans le nouveau contexte politico-économique à tendance libérale, le projet fondateur de l'économie solidaire ? Répondre à cette question, c'est tout d'abord se mettre d'accord sur la mission de l'économie solidaire : doit-elle s'inscrire dans la réparation du système actuel ou au contraire porte-t-elle un projet de réforme de l'économie ? Les acteurs de l'économie solidaire se revendiquent bien évidemment de la seconde alternative, cependant les critiques et les solutions apportées aux méfaits sociétaux et écologiques de la logique économique dominante reposent sur une définition libérale de l'économie. Dès lors, les initiatives solidaires risquent, in fine, de renforcer une économie qu'elles contestent. En effet, faute d'un effort préalable de définition précise de l'économie, ces initiatives reprennent à leur

Sous la tutelle du





Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

compte une appréhension hégémonique de l'économie qui en fait une science de la gestion de la rareté. Or, accepter - même implicitement - cette définition, c'est accepter un manque à l'origine des inégalités sociales et de la pauvreté tout en s'inscrivant dans une course éperdue à la croissance. Seule une remise en cause de cette définition microéconomique permet d'ancrer l'économie solidaire dans projet de transformation sociale. Il y a donc une responsabilité épistémologique de l'économie solidaire : fonder un nouveau paradigme économique à partir d'une définition macro de l'économie. Une telle définition permet de réinterpréter la pauvreté non plus en terme de phénomène naturel indépassable (lié à la rareté des ressources face à l'infinité des besoins/désirs) mais en tant que dysfonctionnement d'un système capitaliste qui peut être dépassé. De plus, une telle appréhension permet de délimiter la sphère économique. Ainsi limitée, l'économie n'est plus cette science du calcul des choix individuels qui envahie l'ensemble des rapports sociaux mais une sphère qui devrait être régulée de manière démocratique. Pour le dire plus directement la responsabilité épistémologique de l'économie solidaire est de proposer une définition de l'économie qui puisse inspirer les acteurs économiques et politiques se réclamant de ce mouvement de transformation sociale. L'objet de cette communication est de tracer les pistes d'une telle définition. Pour ce faire, dans une première partie historique, nous montrerons que l'on peut classer en deux catégories les définitions théoriques de l'économie : la vision individualiste actuellement dominante puisque structurante du paradigme néoclassique et la vision holiste reléguée aux marges de l'orthodoxie économique. La seconde partie montrera d'une part, les limites de la définition microéconomique et les dangers qu'une telle appréhension fait courir à l'économie solidaire et, d'autre part, s'attachera à décrire l'intérêt de s'appuyer sur une définition macroéconomique pour asseoir le projet d'économie solidaire.

1- L'ÉCONOMIE À TRAVERS L'HISTOIRE DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE

Qu'est ce que l'économie ? La question semble incongrue. Tellement incongrue que des dictionnaires spécialisés n'ont aucune entrée « économie »¹ ! Pourtant, la question mérite d'être posée, pour plusieurs raisons. La première est la définition étymologique de ce terme qui est très éloignée des représentations actuelles de ce terme. En effet, ce terme vient du grec « oikonomia », composé de « oikos », la maison, le domaine, et de « nomos », l'ordre, la loi. L'économie est donc l'art de gérer son foyer. Art qui, dans la Grèce antique, est celui de la femme confinée dans la sphère privée, puisque seul l'homme (libéré du travail par les esclaves et des problèmes domestiques par son épouse), s'occupe de politique, c'est-à-dire de la gestion des affaires publiques. Or, et c'est la deuxième raison de notre interrogation, cette origine épistémologique très restrictive contraste singulièrement avec la polysémie de ce terme. En effet, le mot « économie » évoque aujourd'hui au moins

Sous la tutelle du



¹ Par exemple le « Dictionnaire de l'économie » (Greenwald, 1987) ou la première édition de l'Encyclopédia Universalis.



Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

trois sens différents : l'épargne (faire des économie, être économe), l'agencement, la coordination d'un ensemble (l'économie d'une œuvre d'art), les activités de production, distribution et de consommation des richesses dans une société (le système économique). Mais dans l'histoire, comme le rappelle Marie Josée Mondzain (1996), le mot économie a eu aussi une acception religieuse. Dans l'épître aux Colésiens, nous rappelle la philosophe, Paul de Tarse parle de « l'économie de Dieu », pour désigner l'organisation de la création. Dans l'empire byzantin, l'économie devient alors l'art de gérer ensemble les intérêts du ciel et les biens de la terre. Ce qui, bien entendu, ne va pas sans certaines contradictions. Du coup, peu à peu, l'économie devient, adaptation aux circonstances, moyen de parvenir au consensus. Dans cette acception, souligne Marie-Josée Mondzain, le terme d'économie englobe aussi bien, la prudence que l'art pédagogique ou la ruse stratégique, bref justifie l'usage de tous les moyens (y compris le mensonge) pour éviter l'hérésie qui menace l'unité de l'église. Cette pluralité sémantique du mot économie, sensiblement éloignée de la définition étymologique, obscurcit considérablement le sens de ce mot. De plus, et c'est la troisième et dernière raison de notre interrogation le mot économie est souvent, dans les écrits des théoriciens, assimilé à la science dont il se réclame. Ce qui est définit alors c'est moins un champ de connaissance balisé et reconnu par tous, qu'une vision normative de ce que doit être la science économique. C'est pourquoi, nous nous proposons, dans ce texte de nous concentrer sur le concept d'économie. Un concept, c'est-à-dire un outil intellectuel permettant un aller-retour constant entre la raison et le réel, une représentation générale et abstraite qui possède deux caractéristiques (Russo, 1987) : une extension (tous les objets que cette représentation peut donner) et une compréhension (l'ensemble des caractères constituant la définition de cette représentation). Pour le dire plus simplement, définir à la fois ce que le vocable « économie » recouvre, et, corrélativement, tout ce qu'il ne recouvre pas. Pour cela nous allons rapidement étudier les diverses acceptions du mot économie qui apparaissent dans l'histoire de la pensée économique ce qui nous permettra de proposer une typologie des définitions ainsi récoltées.

1.1 L'économie avant les classiques

L'histoire de la pensée économique décrit la constitution d'un champ disciplinaire. Elle insiste sur la permanence de certains débats et s'efforcent de dresser les liens de complémentarités et d'opposition entre les différentes écoles de pensée. Ecoles qui sont souvent constituées à posteriori et dont le périmètre exact donne lieu à d'interminables querelles d'experts. Les différences à l'intérieur de chaque école sont souvent si grandes que non seulement le classement de tel ou tel auteur dans une école donné pose problème, mais l'appellation même d'école pour désigner des auteurs ayant souvent plus d'oppositions que de postulats communs est souvent contestée, si bien que les écoles retenues varient d'un ouvrage à l'autre². C'est pourquoi, nous ne prétendons nullement, dans les lignes qui suivent, proposer un

Sous la tutelle du



² Un exemple entre mille, les penseurs autrichiens sont intégrés dans l'école néoclassique (Mise, Haeyck, etc.) chez H. Defalvard (2000), tandis qu'ils constituent un courant de l'école néo libérale, clairement distincte des néo-classique dans l'ouvrage de C. Nème rédigé pourtant à la même époque (2001).

classement novateur ou incontestable, mais rappeler les différentes définitions de l'économie qui apparaissent au sein de différentes écoles de pensée les plus généralement reconnues dans le champ académique.

1.1.1 Aristote

L'économie chez les Grecs est un art mineur, c'est l'art d'administrer les biens de son domaine, il ne concerne que la sphère privée. Dans la Politique, Aristote fait de l'homme un animal politique, c'est-à-dire un être social vivant en communauté. La communauté naturelle (la famille) et la grande communauté, la Cité. L'économie (art d'assurer l'approvisionnement nécessaire de la famille) est un art qui sert aussi la politique (approvisionnement de la cité). Mais si un certain enrichissement est nécessaire, l'enrichissement pour l'enrichissement est néfaste à la Cité. Dans le livre I de la Politique Aristote distingue entre deux manières d'acquérir les richesses :

-La chrématistique naturelle ou nécessaire. Il s'agit par le travail des esclaves, la chasse, la cueillette ou les expéditions guerrière d'acquérir de quoi nourrir la famille. Comme l'autarcie économique est difficile à maintenir, un petit échange (troc bilatéral ou échange monétaire sans profit) est nécessaire. Cette chrématistique naturelle est pleinement incluse dans l'économie

-La chrématistique proprement dite ou « pure » est en revanche en dehors de l'économie. Il s'agit d'échanger pour faire du profit, de s'enrichir sans limite, d'accumuler de la monnaie pour accumuler de la monnaie. En répudiant toute notion de mesure dans le commerce, le commerçant s'éloigne de la vertu qui est une vie ordonnée, mesurée. Aristote soutient donc le rôle d'échange de la monnaie lorsqu'il renforce la communauté, mais dénonce son accumulation sans limite qui fait éclater la communauté (les profits des uns étant les pertes des autres).

Cette distinction entre économie et chrématistique établie dans La Politique permet d'entrevoir une théorie de la monnaie, plus explicitée dans l'Éthique à Nicomaque. Il n'y a pas de communauté politique, sans échanges entre les citoyens qui la composent. Ces échanges, y compris les échanges économiques, doivent obéir à des règles instituées par l'ordre politique. Pour qu'une Communauté politique demeure soudée, il est nécessaire affirme le philosophe, de maintenir dans les échanges une égalité proportionnelle entre les choses pour qu'il y ait, entre les échangeurs une communauté d'intérêt. L'échange doit être placé sous le signe de la réciprocité, chacun doit recevoir autant qu'il donne. Ce qui fonde, dans les échanges économiques, la valeur d'un bien, c'est donc le besoin réciproque des membres de la cité³. Or, le substitut du besoin est la monnaie. Une monnaie qui n'est pas naturelle mais qui existe en vertu de la loi (de la norme dont se dote la communauté). La monnaie permet la mesure elle rend les choses commensurables entre elles et permet ainsi l'égalité : le cordonnier pourra échanger X paires de chaussures contre la maison de l'architecte⁴. Ce qui est mis en valeur dans l'Éthique à Nicomaque c'est

³ « [...] Car il ne saurait y avoir ni communauté d'intérêt sans échange, ni échange sans égalité, ni enfin égalité sans commensurabilité » Éthique à Nicomaque, cité par Boncoeur et Thouément (1989, p. 28).

⁴ « En effet, ce n'est pas entre deux médecins que naît une communauté d'intérêt, mais entre un médecin et un cultivateur, et d'une manière générale entre des contractants différents et inégaux qu'il faut pourtant égaliser. C'est pourquoi toutes les choses faisant objet de transaction doivent être d'une façon quelconque commensurables entre elles. C'est à cette fin



Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

Sous la tutelle du



dont le rôle d'unité de compte de la monnaie, tandis que la Politique mettait en valeur la fonction d'échange (facilitation du troc).

1.1.2 La pensée économique au moyen âge

Dans la société féodale, seule l'Eglise est une institution qui assure son pouvoir sur l'ensemble du territoire. Un pouvoir spirituel, culturel (maîtrise de l'écriture), mais aussi économique, car les communautés religieuses possèdent de nombreuses terres. St Augustin (354-430) en distinguant entre la cité terrestre dans laquelle les hommes dépendent les uns des autres et la cité de Dieu dans laquelle les hommes ne dépendent que de Dieu, permet à l'Eglise de s'intéresser aux affaires économiques. C'est pourquoi, dans la seconde moitié du moyen âge marqué par l'instauration progressive d'un pouvoir royal plus fort, le développement du commerce méditerranéen et le perfectionnement des techniques agricoles, l'Eglise va promouvoir une doctrine économique. Cette dernière s'inspire de Saint Thomas D'Aquin (1225-1274). St Thomas redécouvre la pensée d'Aristote et l'utilise largement. Bien sûr, il condamne l'esclavage et réhabilite le travail manuel mais, comme lui, il condamne la chrématistique non naturelle (pure), le prêt à intérêt (St Thomas parle de « péché d'usure »⁵) et les pratiques monopolistiques. Surtout, il reprend à son compte l'idée selon laquelle les actes d'échanges et de partage des revenus doivent être justes. Le prix doit donc être juste c'est-à-dire permettre au vendeur d'assurer sa subsistance sans pour autant spolier l'acheteur. On le voit l'économie, au moyen âge, est une question morale. Une question morale subordonnée à l'intérêt de la communauté lui-même commandé par la transcendance.

1.1.3 Les mercantilistes

La renaissance est un bouleversement profond. Sur le plan culturel bien sûr. Les arts et la philosophie vont connaître un développement sans précédent et voir des intellectuels (Rabelais, More, etc.) proposer des visions du monde, des utopies, centré sur la dignité de l'homme et la liberté intellectuelle. Sur le terrain scientifique, Copernic et Galilée vont bouleverser notre représentation du monde. De même, sur le terrain religieux cette fois, le développement de la réforme et l'affirmation de l'Etat réduisent l'influence de l'Eglise catholique. Dans le même temps, la découverte du Nouveau monde et les voyages en Orient vont donner une impulsion sans précédent aux échanges internationaux, tandis que l'imprimerie diffuse l'ensemble de ces transformations dans l'Europe entière. Evidemment ce que l'on nommera, plus tard, les mercantilistes intégreront tous ces changements à la réflexion économique. La pensée mercantiliste est loin d'être unifiée, mais les principaux penseurs (Bodin, Mun, Montchrestien, Petty, etc.) partagent quelques traits communs qui les distinguent nettement de la pensée économique scolastique. Pour

que la monnaie a été introduite, devenant ne sorte de moyen terme, car elle mesure toutes choses et par suite l'excès et le défaut, par exemple combien de chaussures équivalent à une maison ou à telle quantité de nourriture » Aristote, Ethique à Nicomaque (1994, p.238).

⁵ En revanche si une personne investit dans une entreprise qui demeure sa (co)propriété, vu qu'il partage les risques avec ses associés, il peut aussi partager les bénéfices.



Sous la tutelle du





Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS

T. 01 44 16 75 68

F. 01 44 16 75 69

UPR 3255

eux l'économie politique (terme forgé en 1619 par Antoine de Montchrestien)⁶ n'est plus enchâssée dans une morale catholique. Il s'agit au contraire d'une pensée séculière visant la puissance de l'Etat. Il s'agit de renforcer l'influence politique du royaume en accroissant sa richesse. Celle-ci est liée à la possession de métal précieux. Les mercantilistes proposent donc une intervention forte de l'Etat, d'une part, pour faciliter l'exportation de biens manufacturés et, d'autre part, pour protéger le marché intérieur en restreignant les importations. Dans cette perspective, l'enrichissement n'est pas condamné, au contraire, la richesse qui est le profit des marchands et des manufacturiers, accroît la puissance de l'Etat. La pensée des mercantilistes est donc une pensée sécularisée qui réhabilite la chrématistique. C'est aussi, une pensée macro économique dans la mesure où, préoccupés par le solde de la balance commerciale, les mercantilistes cherchent des outils d'analyse et de mesure de l'activité économique d'où la mise en place d'outils statistiques. Pour les mercantilistes, l'économie ne se restreint donc plus à la sphère privée et n'est pas une question morale. Cependant, elle reste un problème subordonné au politique, c'est un instrument au service de la puissance de l'Etat.

1.1.4 Les physiocrates.

Le début du 18^{ème} siècle voit l'Angleterre, qui a mis fin au régime de la monarchie absolue, et la France, qui n'a pas encore été marquée par la révolution, développer des activités commerciales fort lucratives avec leurs colonies. Parallèlement, les industries de ces deux pays se développent. Ce nouveau contexte marque une critique du mercantilisme, doublée en France, d'une critique implicite de la politique absolutiste conduite à la charnière du 17^{ème} et du 18^{ème} par Louis XIV. Cette critique fondera une école que l'on baptisera, à la suite de Pierre Samuel Dupont de Nemours, l'école physiocrate (du grec Physis, la nature et de Kratos, la puissance). Le leader incontesté de cette école est François Quesnay qui publie en 1758 son tableau économique. Tableau qui reprend l'analyse en terme de circuit économique développé par Boisguilbert au siècle précédent⁷ et qui est aussi considéré comme la matrice originelle de nos systèmes contemporains de comptabilité nationale. Pour Quesnay, l'agriculture est la seule activité à même de faire naître un « produit net » grâce à un « don gratuit de la nature ». Le revenu ainsi crée circule dans la société. Selon les physiocrates la source de toute richesse n'est donc pas le commerce, mais la terre. L'économie est l'art de faire fructifier la terre, la science économique une science sociale déductive (Sicard, 2003).

1.2. L'économie dans la pensée économique moderne

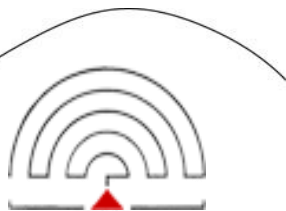
Malgré leur attachement à l'agriculture qui semble les éloigner de la modernité, les physiocrates sont considérés comme les précurseurs de la pensée économique moderne, en tout cas du libéralisme, puisqu'ils défendent la propriété privée et que ces l'un des proches de cette école, Vincent de Gournay (1712-1759), qui lance la célèbre formule « Laisser-faire les hommes, laissez-passer les marchandises ».

Sous la tutelle du



⁶ Dans son ouvrage 'Traité d'économie politique' dédié au Roi Louis XIII et à sa mère Marie de Médicis.

⁷ Dans son « Détail de la France », 1697.



Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

1.2.1 L'école classique et la déconstruction marxiste

Adam Smith (1723-1790) père fondateur de l'école classique va faire évoluer beaucoup la définition donnée à la science économique, sans néanmoins modifier son objet qui reste l'étude de la création de richesses. Le titre de son ouvrage phare convient parfaitement à définition de la science économique puisqu'il s'intitule « Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations » (1776). L'évolution qu'il va donner à la matière tient, d'une part, à l'indépendance de l'économie vis-à-vis de l'Etat. Il va montrer que le marché se suffit à lui-même et préside à la création et distribution de la richesse collective. Il est le célèbre inventeur de la main invisible qui tend à dire que les actions individuelles menées dans une logique égoïste de recherche de l'intérêt personnel sont ordonnées et conciliées par les mécanismes de marché (prix) pour concourir à l'intérêt collectif à savoir la croissance de la production de richesses. D'autre part, il innove sur la nature de la richesse puisqu'il va montrer que la richesse vient macro-économiquement du travail qui se cristallise dans la production de biens matériels. Pour Smith, la production de services est dite improductive, ces derniers étant considérés comme une dépense de temps de travail ne donnant pas lieu à la création de valeur.

Cette vision restrictive de la richesse économique aux biens physique sera reprise par K. Marx (1818-1883) qui va adhérer à la définition smithienne de l'économie en tant qu'étude du mode de création collective de richesses ainsi qu'à la théorie de la valeur travail. Par contre, dans son célèbre ouvrage « le capital » (1867), Marx va s'attacher à montrer que la richesse ne va pas de soi en système libéral et que le capitalisme est atteint d'un mal (la baisse tendancielle des taux de profit) conduisant à la crise économique et à la faillite sociale. Il montre donc la nécessité d'inventer une autre organisation économique non plus fondée sur une production capitaliste mais sur un mode de production communiste. Marx innove donc puisqu'il montre que la science économique tout en restant la science des richesses peut être évolutive en ce sens qu'elle peut et s'appliquer à des modes de production de richesses alternatifs au capitalisme.

1.2.2. L'école néoclassique

Cette déconstruction marxiste de l'édifice classique, va faire l'objet d'une vive réaction de la part du courant libéral qui va faire évoluer l'objet même de la science économique pour sortir des ambiguïtés systémiques relevées par Marx. Ainsi, en réaction, l'école néoclassique (fin XIXième, début XXième) va opérer une remise à jour du libéralisme économique. Il s'agit d'auteurs venus d'horizons différents tels que William Stanley Jevons (1835-1882), Léon Walras (1834-1910), Vilfredo Pareto (1848-1923)... Ces auteurs, tout en reprenant les éléments centraux de la construction classique, à savoir la propriété privée des outils de production, le marché concurrentiel régulateur ainsi que le comportement rationnel des agents, vont apporter plusieurs nouveautés décisives :

Tout d'abord, les néoclassiques vont déplacer l'objet d'étude de la science économique qui ne doit plus se préoccuper des causes et origines de la richesse économique (de la valeur selon les modernes), puisque pour eux, est richesse

Sous la tutelle du





Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme

75013 PARIS

T. 01 44 16 75 68

F. 01 44 16 75 69

UPR 3255

tout ce qui satisfait un besoin, ils diront tout ce qui est utile. Plus l'intensité de la demande d'un bien est importante (forte utilité marginale) plus le prix sera élevé et plus l'objet aura de valeur. Par ailleurs, puisque les besoins sont par nature infinis, l'extension de l'économie ne va dépendre que de la capacité à répondre à ces derniers. L'objet d'étude de l'économie devient donc la rareté qui est à l'origine de l'intensité des besoins et qui amène les hommes à faire des choix dans la réponse à leurs besoins. On le voit ici, la réponse aux besoins des hommes ne dépend plus de la capacité de l'économie à faire naître de la richesse (du système de production), mais elle dépend en premier lieu des ressources disponibles et des choix faits dans leur affectation. Ainsi, pour ne retenir qu'une définition issue du courant néoclassique, nous pouvons reprendre celle donnée par Lionel Robbins dans son essai sur la nature et la signification de la science économique » (1947) et qui présente l'économie comme « *la science qui étudie le comportement humain en tant que relation entre les fins et les moyens rares à usages alternatifs.* »

D'autre part, l'économie perd ici sa dimension systémique et collective, elle devient une science étudiant des comportements individuels de consommation et de production dans un objectif de maximisation des attentes. C'est à partir de la procédure de choix individuels que les néoclassiques construisent une représentation de l'activité économique fondée sur la loi d'égalisation des utilités marginales pondérées par les prix.

1.2.3 L'école Keynésienne

Pour revenir à une définition macroéconomique de la science économique, il faudra attendre John Maynard Keynes (1883-1946). Keynes se définit lui-même comme étant un « New Libéral », il était d'ailleurs très lié au parti libéral anglais. Pourtant la parution de sa « Théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie », en 1936, va à l'encontre de la vision des classiques et bouleverse la science économique à un point tel, que beaucoup y voient l'acte de naissance de la pensée économique moderne. Cette époque est marquée par la première guerre mondiale qui vient de s'achever, la montée du fascisme, la création de la SDN, la domination économique des Etats-Unis, la consolidation de l'empire soviétique et la grave crise de surproduction des années trente. C'est dans ce contexte troublé que Keynes introduit une rupture fondamentale. Selon lui, la crise économique de 1929 et l'existence, dans les années trente, d'un chômage massif, contredisent la théorie dominante voulant que l'offre crée sa propre demande (loi de Say) et que le chômage soit toujours un chômage volontaire. En réalité dit Keynes c'est la demande effective (consommation et investissement) anticipée par les entrepreneurs qui détermine le niveau de production, donc le niveau de l'emploi. Or rien ne garantit que cette demande effective se fixe automatiquement à un niveau compatible de plein emploi. Spontanément, l'économie de marché parvient, le plus souvent à un « équilibre de sous-emploi » Comme le marché ne parvient pas spontanément au plein emploi, il est nécessaire que l'Etat intervienne pour parvenir à un équilibre de plein emploi. Pour se faire plusieurs actions sont possibles : la politique monétaire (baisse des taux d'intérêt), la redistribution des revenus des plus riches (qui ont une forte propension à épargner) vers les plus pauvres (qui ont une forte propension à consommer) et la politique budgétaire (financement public de grands travaux par exemple).

Sous la tutelle du



Dans le cadre d'analyse keynésien l'économie est un secteur social incluant la production, la distribution et la consommation des biens et des services, secteur qui pour fonctionner correctement doit être régulé par le politique. Ce n'est pas la définition qui s'impose aujourd'hui sous l'influence de la théorie néolibérale.

1.2.4. Les néolibéraux

L'école néolibérale s'est développée contre le marxisme, mais aussi les politiques publiques d'inspiration keynésienne menées pendant les trente glorieuses. Les néolibéraux ne forment pas sur le plan théorique ou méthodologique une école unie⁸. Par contre, les néolibéraux se caractérisent par une unité doctrinale : le marché est la source de la meilleure affectation possible des ressources toute intervention de l'Etat et néfaste car elle remet en cause cette efficacité et limite la liberté des agents. Le courant néolibéral se distingue donc du courant néoclassique. Ce dernier fait de la politique économique l'art de s'attaquer aux inefficacités du marché, ce qui peut, dans certains cas (la lutte contre les externalités négatives, ou l'entretien d'une croissance endogène, par exemple) justifier l'intervention de l'Etat, alors que le néolibéralisme est une politique visant à réduire toute intervention de l'Etat sur le marché. Ce laisser faire renoue, effectivement avec la pensée libérale classique, mais s'en détache aussi de manière radicale. En effet, la liberté défendue par les classiques est essentiellement une liberté politique, une liberté garantie par l'Etat de droit. C'est en effet l'Etat qui protège les individus de l'Etat de nature, qui restreint la liberté de certaines interactions individuelles (violences, incivilités, etc.) pour préserver la liberté de tous. La liberté individuelle passe par la soumission volontaire à la loi. C'est la loi qui détermine le domaine d'exercice de la loi. La société est d'abord une société politique. Chez les néolibéraux au contraire la société est d'abord une société de marché. Seul le marché peut assurer une régulation des interactions individuelles optimum. Seule la liberté individuelle (et non l'Etat) peut garantir la constitution d'une société libre. De plus cette liberté est d'abord économique, c'est celle non pas de penser ou de voter, mais de choisir le bien ou le service qui procurera le plus de satisfaction individuelle. Cette unité doctrinale se retrouve aussi bien dans la théorie monétariste chère à Milton Friedman que dans l'école du choix public fondée par Buchanan et Tullock⁹ ou dans la théorie du capital humain de Gary Stanley Becker. Selon ce dernier, le capital humain est constituée par les ressources productives que possèdent chaque individu (éducation, savoir faire, état de santé, connaissances juridiques, etc.). Comme chaque individu est différent, les ressources productives le sont aussi ce qui explique et justifient les différences de salaires. Mais Becker ne s'arrête pas là, il étend son analyse microéconomique à l'ensemble du social. Du racisme à la criminalité en passant par le sexisme et la dissolution de la famille, Gary Becker explique tout par le calcul rationnel de l'individu¹⁰. Tout choix même celui qui est apparemment le plus irrationnel est, en réalité, le fruit d'un coût objectif qu'il suffit de déterminer (le

⁸ Par exemple Hayek dénonce la formalisation des mathématiques et ne croit pas aux concepts d'information complète et de concurrence parfaite.

⁹ Analyse explicitée in G. Tullock, « le marché politique, analyse économique des processus politiques », Paris, Economica.

¹⁰ Voir, par exemple, G.S. Becker, *The Economic Approach to Human Behavior*, Chicago, The University of Chicago Press.





criminel va, par exemple mesurer le gain du crime au coût de la peine prévue pour ce crime). Pourquoi s'arrêter en chemin ? Il n'y a pas que l'économie, la politique ou le social qui peuvent faire l'objet de cette analyse, toute activité humaine, peut en définitive être ramenée à un calcul. En effet, la vie humaine, explique Becker, c'est du temps. Le temps est une ressource rare qu'il convient donc de maximiser. Chaque action humaine a donc un coût (le temps passé à cette action) et par conséquent chaque activité humaine est décidée après un calcul d'opportunité visant à définir si l'action doit être ou non entreprise. L'individu est donc une entreprise qui maximise son capital sous contrainte de temps, l'économie devient alors l'ensemble des interactions entre les entreprises, pardon, les être humains.

La théorie économique est aujourd'hui un champ beaucoup plus éclaté qu'on ne le dit. Aux grandes synthèses théoriques succèdent aujourd'hui de nombreux modèles économétriques visant à analyser des domaines concrets : l'éducation, la santé, la finance. Travaux s'appuyant généralement sur l'approche néoclassique, elle-même très éclatée depuis la synthèse proposée par Samuelson en 1954. Ces travaux épars et les travaux d'inspiration néo libérale forment ce que l'on nomme l'économie orthodoxe à laquelle s'oppose des théories hétérodoxes. Ces dernières sont souvent la réactualisation de théories passées (néo-kéneysianisme, néo-marxisme, néo-institutionnalistes, etc.). Plus marginalement, elles tentent à la suite de Sen et dans la lignée d'Aristote de réconcilier l'éthique et l'économie (par exemple Maréchal 2005) ou de développer des conceptions nouvelles autour de pratiques existantes (l'économie sociale) ou de normes souhaitables (la décroissance). Cette diversité de la pensée économique, n'exclue pas la prédominance d'une définition de la science économique (celle de Robbins) ni l'assimilation de l'économie au mode actuellement dominant de cette sphère d'activité (le capitalisme). Nous l'avons vu ces définitions ne sont pas atemporelles, elles sont, au contraire, comme toutes les définitions que nous venons de rapporter, étroitement liées à un contexte historique donné. Le travail que nous avons effectué à l'intérieur de la pensée économique permet, justement, de se départir de ce contexte. Il existe, bien sûr une autre voie empruntée, entre autres, par Weber (1971), Polanyi (1983) ou Braudel (1980): penser l'économie en dehors de l'économie en utilisant, respectivement les outils de la sociologie, de l'anthropologie et de l'histoire. Or si ces trois visions sont loin d'être identiques¹¹, elles sont tout de même remarquablement concordantes : toutes rappellent, l'importance de l'économie domestique, la coexistence de plusieurs principes d'échanges, l'avènement récent d'une économie de marché et la tendance au monopole du capitalisme. Sans trop forcer le trait on pourrait même, chez ces trois penseurs, trouver l'opposition, explicitée chez Polanyi, entre une définition substantive de l'économie (l'effort que l'être humain fournit pour assurer sa survie¹²) et une définition formelle (le calcul rationnel effectué par un agent pour maximiser

¹¹ Par exemple, contre Polanyi et Weber, qu'il a bien évidemment lus, Braudel, n'assimile pas le capitalisme au développement de la raison, il y voit plutôt, le jeu la spéculation : « Si j'avais le goût de Sombart pour les explications systématiques et données une fois pour toutes, je mettrais volontiers en avant le jeu, la spéculation comme élément majeur du développement capitaliste. » T2, p.515.

¹² L'économie de « Rez de chaussée » chez Braudel, la « communauté domestique » et la « communauté de voisinage » chez Weber.



son intérêt¹³). La définition formelle permet de développer une science reposant sur l'outil mathématique, mais du même coup conduit à une extension infinie de l'économie : on le voit avec Gary Becker, tout comportement humain est économique. Cette extension illimitée ôte toute pertinence au concept d'économie. A l'opposée, la définition substantive, offre une compréhension sensiblement réduite de la vie économique à l'époque actuelle, même si aujourd'hui encore, l'activité de plus de deux milliards d'individus est principalement tournée vers la subsistance matérielle. C'est pourquoi, il nous semble plus heuristique de revenir à une typologie plus classique en distinguant, d'une part, les définitions qui développent une approche micro économique postulant un monde de rareté où l'on est obligé de se répartir un manque, définitions aujourd'hui dominantes et, d'autre part, les définitions macro faisant de l'économie le domaine de la création et de la répartition de la richesse matérielle, définitions, nous l'avons vu, autrefois largement utilisées et aujourd'hui négligées. A tort, selon nous, c'est ce que nous allons maintenant nous efforcer de démontrer.

2- APPRÉHENSION DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE À L'AIDE DE DEUX DÉFINITIONS DE L'ÉCONOMIE

Rappelons le, l'idée directrice de cet article est que la compréhension de l'économie solidaire passe, obligatoirement, par la compréhension de ce qu'est l'économie. Certes, il n'y a pas accord sur la définition de l'économie, mais l'histoire de la pensée économique, comme les études extérieures à l'économie (histoire, anthropologie, sociologie, en particuliers) montrent d'une part, que la définition actuellement dominante (celle de Robbins) est contingente et surtout n'est pas neutre, elle porte une vision politique et sociale légitimant l'organisation capitaliste de l'économie. De plus une telle définition n'est guère heuristique dans la mesure où elle ne fixe aucune limite à l'économie, aucune démarcation, si bien que l'objet de la science économique se confond avec l'ensemble des activités humaines. Pourtant, la réflexion macro économique qui est à l'origine de la discipline économique, permet, c'est en tout cas la thèse que nous défendons, de proposer une définition qui, tout à la fois, permet de limiter le domaine de l'économie (offre à la fois une extension et une compréhension du concept), et offre la possibilité de concevoir une nouvelle organisation économique. Par exemple, l'économie solidaire en tant que système économique propre à une société démocratique.

2.1. Approche microéconomique, économie solidaire et gestion de la rareté

Pour définir la science économique nous nous référons aujourd'hui de façon presque exclusive à une approche microéconomique centrée sur le problème de la gestion de la rareté. Selon cette approche, relèverait de l'économie tout

¹³ Définition explicite chez Weber (1971) – « Nous disons qu'une action qu'elle a « une orientation économique » quand elle vise, dans son intention à aller au-devant d'un désir d'« utilité » [...] le sens visé de l'activité en fait une activité économique ». p.62 – mais que l'on ne retrouve qu'en creux chez Braudel dont l'ouvrage peut se lire comme une dénonciation de cette définition formelle de l'économie et qui dans l'avant propos du T2 de « civilisation matérielle et capitalisme », consacre un paragraphe à démontrer que l'économie ne peut pas être un domaine scientifique autonome.



Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

acte consistant à mettre en œuvre de façon raisonnée - rationnelle pour les économistes -, des ressources qui existent naturellement en quantité limitée afin de répondre à l'infinité des besoins humains.

Cette définition permet de développer une approche mathématique qui semble écarter les interprétations idéologiques propres aux autres sciences sociales. Ce qui en fait une science exacte et non une science politique. Science qui, le paradoxe est à souligner, trouve pourtant sa légitimité et sa justification morale, dans la défense des valeurs politiques héritées des Lumières : individualisme, liberté et rationalité.

Cependant, une telle définition de l'économique par son objet principal d'analyse (gérer la rareté des ressources pour répondre aux besoins humains) englobe toutes les activités humaines. Ainsi perçue, la science économique n'a pas de domaine réservé, elle est une façon parmi d'autres d'appréhender l'action de l'homme.

Pour prendre volontairement des exemples éloignés des principaux sujets d'étude de la science économique, la culture, l'amitié ou bien encore l'amour peuvent faire l'objet de démarches raisonnées afin de répondre au mieux à ces besoins par définition insondables. On le voit, selon nous, de manière éclairante dans la notion de développement durable, qui est souvent appréhendé comme la nécessité de gérer au mieux (de manière durable) une ressource rare (l'écosystème) sans se préoccuper des origines de cette rareté (les dégâts engendrés par le système de production capitaliste). Dès lors le développement durable risque moins d'être une remise en cause du mode de production capitaliste que la condition même de sa survie : découvrir de nouvelles zones de profit. Les droits à polluer sont un exemple éclairant de ce prolongement, sous une nouvelle forme, d'une logique qui justifie la marchandisation par la rareté. Ainsi en s'inscrivant dans une simple logique de gestion des ressources rares, le développement durable s'inscrit pleinement dans la logique contre laquelle il prétendait lutter.

Par ailleurs, cette définition micro économique qui conduit à justifier la marchandisation de tous les biens (y compris la terre et la monnaie) de toutes les activités humaines (le travail, les relations sociales) voire de la planète entière (développement durable) ne semble pas, à priori compatible avec le projet politique de l'économie solidaire ; privilégier le lien plutôt que le bien.

Pourtant, une telle définition, peut servir - et sans doute sert, dans l'esprit de beaucoup d'élus soutenant l'économie solidaire - à justifier, l'action économique de l'économie solidaire. En effet, selon cette définition, la lutte contre l'exclusion est de nature économique puisqu'elle englobe toutes les actions individuelles et sociales mises en place pour répondre aux besoins d'insertion et de cohésion sociale. Développer des services à la personne, par exemple répond bien à la logique politique de l'économie solidaire (le lien social), mais justifie du même coup la marchandisation de ce service, donc in fine, la marchandisation du lien social. Marchandisation qui contribue à l'avènement d'une société de marché, que l'économie solidaire prétend combattre.

A partir de cette acceptation implicite de la définition dominante de l'économie, l'Economie Solidaire apparaît, au mieux, comme un projet complémentaire à l'économie de marché permettant de rendre « socialement

Sous la tutelle du





Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

cohérent » son fonctionnement, elle devient en quelque sorte « l'économie pour les pauvres ». Au pire, l'économie solidaire serait une tête chercheuse défrichant de nouvelles sources de profitabilité, justifiant le développement de la marchandisation des liens sociaux. L'exemple du micro-crédit est évocateur en la matière. Il peut être utilisé dans une perspective de solidarité démocratique (les cigales par exemple) cependant trop souvent on oublie le lien pour favoriser le financement d'une activité économique dans un seul objectif : transformer le pauvre en « capitaliste aux pieds nus ». En effet, il y a d'inévitable perdant à la globalisation, des millions de personnes apparaissent comme des laissés pour compte de la croissance globale. Le micro-crédit entend donc lutter contre la rareté avec ses propres armes (de façon plus ciblée, plus personnalisée, plus humaine) en fournissant aux populations pauvres des moyens financiers. Ces micro-crédits sont des moyens donnés aux individus de lutter par eux même contre l'avarice présumée de la nature. Par ce biais, dans un esprit de survie, les plus démunis sont amenés à se conduire en agents économiques c'est-à-dire à « économiciser » des domaines vierges de toute logique économique. A la fois il y a production de valeur économique, de richesses monétaires, mais dans le même temps cela se fait au dépend d'autres richesses (entraide familiale, solidarités de voisinage, les coutumes, le don ...)

On perçoit aisément le grand écart réalisé par l'économie solidaire qui dans ses principes fondateurs critique l'hégémonie de la rationalité économique et dans le même temps se trouve contrainte dans ses pratiques de lutte contre la pauvreté à l'extension de cette dernière. Par ailleurs, l'économie solidaire entend innover en matière d'appréhension de ce qui fait valeur dans notre société, mais dans le même temps participe malgré elle au règne de la valeur marchande au dépend des valeurs sociétales.

Ces ambiguïtés viennent, en partie, du fait que l'économie solidaire ne s'émancipe pas de la définition de l'économie fournie par les néo-libéraux, cette acceptation semblant même un préalable nécessaire à sa légitimité économique. Ainsi, l'économie solidaire, c'est bien de l'économie car elle s'inscrit par ses multiples pratiques dans l'objet fondateur de l'économie de gestion de la rareté.

Prisonnière de ses ambiguïtés, l'économie solidaire ne parvient pas à délimiter ses domaines d'action, à produire un discours cohérent et global sur ses ambitions, à se démarquer du libéralisme ou de l'Etat-providence, à avancer sur les notions de valeur...

Face à cette impasse il est possible d'utiliser une autre vision de l'économie, la vision macroéconomique et systémique qui donnera un résultat différent quant au statut et à la portée de l'économie solidaire.

2.2. Approche macroéconomique, mesure monétaire et organisation économique

Selon une approche macroéconomique, l'économie a trait à la création (production), répartition et dépense collective de valeur économique (richesses économiques selon les anciens). Cette notion de valeur qui a fait l'objet de débat dans l'histoire de la pensée économique est indissociable de la notion de monnaie, car la monnaie comme nous allons le voir est la forme nominale du



produit, c'est elle qui permet la mesure économique des biens et services en les transformant en nombre.

Ainsi, la notion de monnaie est un préalable à toute définition et délimitation de l'économique. Sans cette dernière, on serait tout d'abord incapable d'engager la production c'est-à-dire d'acheter des facteurs de production pour les affecter à la fabrication de biens et services nécessaires à la collectivité. En parallèle, le versement des unités monétaires permet de mesurer la valeur produite et donc détermine la richesse économique, répartir cette production entre les différents membres du corps social et enfin d'écouler, de dépenser les richesses produites.

C'est précisément le versement (émission) d'unités monétaires venant rémunérer l'implication productive des salariés (facteur travail) qui permet de mesurer globalement la valeur économique créée à l'occasion de la production¹⁴.

Dès lors, on a d'un côté des biens et services disparates non homogènes et de l'autre l'équivalent en valeur de ces biens, un ensemble homogène d'unités monétaires. C'est parce qu'on a distribué un certain nombre d'unités monétaires pour produire que l'on est à même d'évaluer économiquement les biens et services créés.

La distribution des revenus ou rémunération des facteurs de production (facteur travail) permet la répartition de la valeur économique créée dans le corps social. Les biens et services (la production réelle) restent figés en entreprise, seule circule dans le corps social leur forme monétaire. Les individus obtiennent ainsi l'équivalent monétaire (en valeur) de la production réelle. Cet équivalent, ils peuvent dès lors l'affecter à l'achat qui correspond à un prélèvement sur la production collective. L'individu peut bien évidemment affecter son revenu (droit sur la production collective) à l'achat de sa propre production, cependant la plupart du temps il l'affectera à l'achat de la production d'autrui et laissera à disposition son propre apport. La monnaie est saisie ainsi dans sa véritable fonction d'intermédiaires aux échanges, elle est un droit sur les produits de la collectivité qui est proportionné au nombre d'unités détenues. La monnaie peut aussi être épargnée, ce qui signifie qu'un individu diffère son prélèvement, le laisse à disposition d'autrui qui par endettement pourra prélever plus sur l'ensemble.

Enfin, la dépense de la valeur constitue l'écoulement de la production. Les unités monétaires refluent vers l'entreprise ce qui permet le déplacement et l'affectation de la production réelle. Cette dernière sera soit consommée (destruction de la valeur créée) soit investie (utilisation de la production dans un nouveau cycle de production)

Délimiter le système économique, ne veut pas dire que celui-ci soit autonome, « désencastré » pour reprendre l'expression de Polanyi. Au contraire, dans la perspective qui est la notre, l'organisation retenue pour présider à la production des biens et services économiques va dépendre de trois critères fondamentaux : l'économique, le politique et le symbolique. En ce qui concerne l'économique, on parle de système économique pour désigner tout à la fois le mode de

¹⁴ Cette approche de la mesure de la valeur économique est développée Par B. Schmitt (1984)



production dominant (capitaliste, étatique, communautaire, familial) et le système de prise de décision économique. Nous désignons par politique, les lois et réglementations en place venant réguler la sphère économique. Enfin, le symbolique se compose des croyances, des habitudes et règles sociales, des non dits sociétaux ou bien encore de la place du religieux interférant dans les prises de décision économiques. Le système économique retenu par la collectivité est donc à la confluence de ces trois critères et connaît une perpétuelle évolution.

2.3. Apports et limites de la définition monétaire de l'économique

Une telle définition macro économique présente donc plusieurs avantages dans une perspective d'économie solidaire. Elle permet de délimiter le domaine économique. L'économie n'est plus cette science du calcul rationnel qui s'applique naturellement à l'ensemble des activités humaines cultures et liens sociaux compris. Une science pure mais sans objet identifiable. C'est une science sociale qui s'intéresse à un objet clairement circonscrit : l'ensemble des activités monétarisées. Une telle définition permet, de plus, de réencastrier l'économie dans la société, dans ce que Braudel (1980) nomme « l'ensemble des ensembles ». En effet, cette monétarisation signifie que l'extension (ou la rétractation) de la sphère économique ne résultent pas nécessairement des mécanismes auto régulateurs du marché, mais relève aussi d'une décision collective. La marchandisation du vivant et du lien social n'est donc pas inéluctable, fatale, mais est la conséquence de décisions économiques et politiques qui doivent relever d'un choix démocratique (les débats actuels sur le brevetage du vivant ou le logiciel libre montrent que les activités ne deviennent pas spontanément « économiques »). Par ailleurs, la définition proposée permet de ne pas assimiler richesse et richesse économique. Si, comme nous l'avons vu, la monétisation de la production donne une valeur économique aux biens et délimite ainsi la sphère économique, elle ne dit rien, en revanche, sur le degré d'utilité sociale lié à cette production de valeur. La monnaie ne mesure pas la production à l'utilité sociale des biens mais à leur valeur économique, c'est à dire à leur capacité à être échangés. Il y a bien d'autres richesses en dehors des richesses économiques – richesses sociales, richesses culturelles, richesses naturelles ... - qui échappent à la production et à la mesure monétaire, on ne peut et ne doit donc pas réduire la richesse d'une société à sa capacité à faire naître de la valeur économique¹⁵.

Enfin, une telle définition de l'économie ne naturalise pas la rareté. La rareté n'est en rien le déclencheur de la pauvreté, elle est le produit ou sous produit d'une organisation économique qui ne se donne pas pour objectif son éradication. Au contraire, c'est l'assujettissement des activités humaines à la quête sans fin de rentabilité et d'accumulation du capital qui crée de nouvelles sources d'exclusion et de pauvreté. Ainsi, parler de rareté des ressources permet de masquer l'exclusion qui est inhérente au système économique en place. Les personnes qui n'obtiennent pas de place au moment de la production

¹⁵ Voir sur ce point la réflexion proposée par J-M Harribey (2004).



Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS

T. 01 44 16 75 68

F. 01 44 16 75 69

UPR 3255

du fait de l'insuffisante rentabilité de leur apport se trouvent privés de toute possibilité d'accès à la production collective. Faute de droits à prélever sur l'ensemble (revenus monétaires obtenus lors de la production de valeur) ils se trouvent exclus de la dépense. Cette exclusion économique, n'a rien à voir avec l'avarice supposée de la nature, mais est le résultant d'un fonctionnement économique qui ne retient que les plus rentables et disqualifie les autres. De plus, la rareté est le produit d'un système économique qui cherche en permanence la valorisation du capital. La production, l'emploi des facteurs, se fait là où la demande solvable est la plus forte, donc là où le capital recevra sa rémunération la plus intense. Ainsi, les ressources productives sont affectées non pas en fonction de leur utilité sociale mais avant tout en fonction de la rentabilité de leur utilisation, de leur capacité à faire naître du profit. De ce fait on assiste à une inégalité extrême dans la réponse aux besoins de la collectivité. Alors, que certains seront victimes de la supposée avarice de la nature d'autres épuiseront par un « excès de consommation » les ressources naturelles. Il est à remarquer qu'au niveau mondial, une répartition plus équitable du revenu serait un acte écologique autant qu'un acte charitable.

Ainsi, les politiques et recommandations pour lutter contre la pauvreté varient d'une conception de l'économie à l'autre (Fournier, Goujon, 1999). Dans une appréhension microéconomique, le point de départ c'est l'individu. Le pauvre, c'est une personne qui en raison de ses caractéristiques personnelles (savoir-faire, diplômes, capital ...) est sanctionné économiquement dans un monde de rareté. On le voit bien, dans une rhétorique libérale qui trouve ses origines dans les écrits de Malthus, aider les pauvres, c'est laisser croire à l'abondance, décourager l'effort, et concourir à l'appauvrissement de l'ensemble. La lutte contre la pauvreté repose donc sur des politiques d'incitation au travail des individus notamment par une activation des prestations sociales. Dans une appréhension macroéconomique, le système économique est au cœur de la réflexion. Chez Marx et Keynes, les individus sont immergés dans un système qui contraint leurs actions. La pauvreté et le chômage sont les résultats d'un fonctionnement d'ensemble, ce sont donc des réalités globales (macroéconomiques) avant d'avoir des répercussions individuelles (microéconomiques). Lutter contre la pauvreté c'est amener le système économique à fonctionner pour l'ensemble, c'est-à-dire à faire naître une valeur économique avec et pour l'ensemble des individus. Il convient donc d'agir sur les règles de fonctionnement du système économique avant de prescrire des recommandations aux individus (formation, incitation au travail ...)

Pour autant une telle définition n'est pas sans inconvénient. Nous en voyons trois principaux. Tout d'abord, l'individu s'efface derrière les forces systémiques, sa capacité d'agir, d'avoir prise sur le monde est niée. D'autre part, cette vision holiste semble justifier l'intervention d'une instance coercitive et régulatrice chargée de l'intérêt collectif (l'Etat). Enfin, l'importance accordée à la monnaie, ne dit rien a priori sur l'organisation du système monétaire. Or, nous pensons, qu'à partir de cette définition, il est possible de concevoir une économie solidaire qui réduise considérablement ces inconvénients. C'est ce que nous allons montrer en décrivant de manière

Sous la tutelle du



théorique différents modes d'organisations économiques : l'économie de marché, l'économie dirigée, l'économie mixte, l'économie solidaire.

2.4. Economie solidaire : une nouvelle organisation économique ?

Il existe plusieurs types d'organisation économique qui fonctionnent selon des logiques différentes. Ainsi, la production de valeur économique peut prendre des voies extrêmement différentes. En système libéral, la logique sera la rentabilité de l'emploi des facteurs, en système autoritaire la logique sera celle de l'élite planificatrice, en système mixte la logique de rentabilité sera tempérée par la logique étatique.

2.4.1. Les organisations classiques

Tout d'abord l'organisation libérale, où la sphère économique, le mode de production capitaliste, a une place prépondérante dans les réponses que l'on donne aux attentes des individus et de la société. Ainsi, la création de valeur est entièrement assujettie à la loi de l'accumulation du capital. Dans ce cadre, on ne produit pas de la valeur économique dans une logique de bien être ou de réponses aux attentes individuelles ou sociales, cela est relégué au second rang, derrière un souci premier de rentabilisation de l'utilisation des facteurs de production et de création d'un surplus nécessaire à l'accumulation du capital. Seuls rentreront dans un cycle économique les biens qui ont une demande permettant d'engager du facteur travail avec surplus, ce surplus étant nécessaire à la rémunération du capital engagé. Les autres quel que soit leur intérêt social, éthique ou écologique, faute de solvabilité, échapperont à une «économisation», ils ne prendront donc pas la forme d'unités monétaires. Dans un système libéral pur, l'Etat se doit uniquement de favoriser l'épanouissement de la sphère économique en favorisant la concurrence par la promulgation de loi la garantissant et en se chargeant de la création d'un climat de sécurité propice au commerce (fonction régaliennes de l'Etat). En ce qui concerne le symbolique, l'évolution des mœurs et des habitudes sociales ouvrira de nouveaux domaines d'intervention à l'économique qui les exploitera dans une logique de rentabilisation des facteurs.

La seconde organisation, est une organisation étatique où le pouvoir central prend de façon interventionniste et autoritaire toutes les décisions économiques. Ainsi, la création de valeur économique est assujettie à l'intérêt du pouvoir politique cadrant plus ou moins bien avec l'intérêt des individus et de la société. De nouveau, la réponse aux attentes individuelles et sociales, est reléguée au second rang, une logique dirigiste prévalant dans la prise de décision économique. Il est à remarquer que le marché perd son ici ses deux rôles principaux de gestion de la rareté par flexibilité des prix et d'orientation de la production et des facteurs vers les secteurs les plus porteurs. L'économie perd toute autonomie, elle est mise sous contrôle du politique d'où son appellation d'économie dirigée. Le symbolique joue là aussi un grand rôle, la croyance en une utopie égalitaire, les attentes communautaires ou bien encore l'image du héros révolutionnaire et libérateur sont à l'origine de la confiance envers une élite visionnaire seule chargée d'incarner le bien commun.





Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

Entre ces deux grandes figures théoriques, le keynésianisme a institué une troisième organisation économique dite « mixte » entre tout marché et tout Etat. Tout en s'opposant à l'économie planifiée, le keynésianisme a modifié la vision libérale de l'économie en montrant que les arbitrages de marché pouvaient conduire (notamment en période de crise économique) à une mauvaise -sous utilisation- des facteurs de production. En se basant sur la demande anticipée par les entrepreneurs (concept de demande effective), Keynes montre que le volume de production mis en œuvre (qui détermine par la suite le montant du revenu distribué dans l'économie et le niveau d'emploi) l'est sur le principe de rentabilité maximum mais ne correspond pas forcément à celui de plein emploi des facteurs et par-là même de maximisation du niveau de production et d'emploi. Ainsi, Keynes préconise une importante intervention de l'Etat dans l'économie, afin de soutenir la demande, ce qui aura un impact haussier sur les anticipations et les réalisations en terme d'emploi et de production des entrepreneurs. Ainsi, la redistribution des revenus, c'est-à-dire la correction des revenus primaires issus de la production par intervention de l'Etat, trouve une légitimité économique dans l'augmentation de la possibilité de consommer des ménages. Le keynésianisme vient ainsi soutenir une conception solidariste de la société, un imaginaire collectif dans lequel l'Etat providence est le garant de la cohésion sociale.

Ainsi, ces trois modèles qui ont nourri le vingtième siècle montrent que l'organisation économique, n'est pas figée. Elle évolue constamment en fonction du mode de production dominant et notamment de son emprise sur les autres, de la place que le politique entend jouer dans les questionnements économiques et des valeurs en présence dans la société. D'où la possibilité, à partir de la définition macro économique retenue, de concevoir l'économie solidaire en tant que mode d'organisation économique nécessaire aux démocraties du vingt et unième siècle

2.4.2. L'économie solidaire : essai de définition

Si, comme nous l'avons défendu, l'économie a trait à la production collective de valeurs monétaires et à leur répartition et utilisation, comment peut-on définir l'économie solidaire? Trois traits nous apparaissent centraux. Premier point, la dimension macro économique de l'économie ne réclame pas obligatoirement l'intervention d'une instance coercitive et régulatrice chargée de l'intérêt collectif. Au contraire, la forte demande de participation qui s'exprime aujourd'hui dans les démocraties européennes, souligne la nécessité de l'instauration de politiques publiques renouvelées. Exigence que le terme gouvernance n'exprime qu'imparfaitement dans la mesure où ce terme privilégie l'introduction d'une rationalité entrepreneuriale et instrumentale dans la conduite des affaires collectives (Eme, 2003). Tout au contraire l'économie solidaire vise à développer un agir communicationnel au sein même de la sphère étatique. Il s'agit d'équilibrer la représentation par la participation active des citoyens. Cette conception républicaine de la démocratie fait de la délibération publique un élément central de toute régulation. L'intérêt général politique, mais aussi l'intérêt économique collectif doivent se définir démocratiquement par l'instauration d'un débat public porté par l'ensemble des acteurs. La détermination du cadre de vie de la collectivité doit, dans toutes ses dimensions (politique, économique et culturelle), passer par la délibération. Ainsi, penser autrement l'économie c'est voir la démocratie sous un

Sous la tutelle du





Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

nouveau jour. La démocratie n'est plus uniquement un régime politique particulier marqué par l'instauration d'un espace public (Habermas, 1978), c'est un compromis social historique inédit, une organisation sociale qui présente la particularité de se fonder sur elle-même (Castoriadis, 1975). Comme toute société, la société démocratique résulte de l'interaction entre trois ordres constitutifs : le politique (l'élaboration des normes), l'économique (les échanges monétaires) et le symbolique (la construction du croire).

La démocratie est une société caractérisée par le fait que ce sont les hommes qui créent et font évoluer les règles culturelles, économiques et politiques qui la régissent. Or, c'est cette spécificité historique qui s'efface peu à peu. Pourquoi ? Parce que l'ordre économique tente d'imposer sa rationalité, individualiste et instrumentale, aux ordres politique et symbolique. L'instauration d'un modèle économique prônant la guerre de chacun contre tous, affaiblit le lien politique puisqu'il nourrit le sentiment d'insécurité et exclut des débats démocratiques ceux qui sont rejetés du monde du travail. Dans l'ordre symbolique, après le dévoiement de l'utopie communiste, l'idéologie libérale domine sans partage. Cette domination s'accompagne, non sans un certain succès, d'une tentative de délégitimation de la notion même d'utopie. Du coup, faute de perspective d'avenir, nombre de citoyens cherchent une réponse à leur quête de sens dans une nostalgie xénophobe compensant l'insécurité économique par la sécurité identitaire. Enfin, dans l'ordre économique, la logique d'une gestion rationnelle et profitable de l'organisation du travail transforme les salariés du secteur marchand en simples « ressources humaines » à rentabiliser, impératif qui a même envahi certains secteurs de l'économie sociale et qui gagne peu à peu l'économie publique. Dans une vision pessimiste, la crise démocratique que nous traversons est le signe de la transformation, lente et inéluctable, de la société démocratique en société de marché. Dans une vision optimiste qui est la nôtre, cette crise signale la volonté sociale de trouver un nouvel équilibre entre les trois ordres. Dans cette hypothèse, l'économie solidaire est une réponse clef. En effet, l'économie solidaire est d'une triple nature. C'est, tout d'abord, un projet politique, celui d'une citoyenneté participative qui, non seulement, prend toute sa place dans la société civile et dans la sphère politique, mais qui a vocation à se développer au sein même de la sphère économique. Pas de développement durable sans une démocratie économique soumettant la recherche de rentabilité des facteurs de production à une logique d'intérêt général. Une utopie ? Oui, justement ! Dans l'ordre symbolique, l'économie solidaire conteste la pertinence des prétendues lois économiques. Surtout, elle propose une nouvelle vision de l'ordre social démocratique, non plus fondé sur la maximisation individuelle de l'utilité, mais sur la recherche collective de solidarités démocratiques. C'est pourquoi, elle constitue le cœur d'une nouvelle utopie permettant d'espérer dans l'avenir. Dans l'ordre économique, enfin, elle est une autre pratique de l'économie. Les initiatives d'économie solidaire s'efforcent de subordonner le bien au lien, d'ajuster l'offre à la demande non par les mystères de la main invisible du marché, mais par les mécanismes politiques de la délibération. Il ne s'agit plus d'encadrer, de contenir une économie qui détruit la démocratie, mais de développer une économie qui renforce et étend la démocratie.

Sous la tutelle du



L'économie solidaire est une économie démocratique, c'est notre premier point. De plus, et c'est notre deuxième point, l'économie solidaire, à la



Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS

T. 01 44 16 75 68

F. 01 44 16 75 69

UPR 3255

différence des solidaristes (Bourgeois, Durkheim, etc.), ne conçoit pas le lien social comme une production systémique engendrée par l'Etat. Elle s'oppose aussi à une vision contractuelle et individualiste du lien social. En démocratie, le lien social résulte à la fois d'un cadre législatif, d'échanges marchands et d'un horizon symbolique particulier : la recherche d'égalité entre altérité radicale. Il s'agit de construire une solidarité démocratique par l'instauration d'un espace public où la participation de chacun contribue à créer une communauté politique qui relie les individus sans les lier (Tassin, 1992). Enfin, troisième point, central à nos yeux, l'économie solidaire est une réponse à un usage illimité et spéculatif de la monnaie. Ainsi, l'économie solidaire, par la délibération collective, sur ce qui doit relever de l'échange monétaire et ce qui doit lui échapper (les rapports de voisinages par exemple), permet de délimiter la sphère économique. L'étendue de celle-ci ne résulte donc pas des forces du marché et de la recherche de l'intérêt individuel, même si elle les prend en compte, elle est subordonnée au choix démocratique. Par ailleurs, l'économie solidaire, comme en atteste différentes pratiques comme les systèmes d'échanges locaux, entend limiter la monnaie à ses fonctions d'incitation et de mesure de la production et d'intermédiaire à l'échange. Ce qui revient à s'opposer aux pratiques monétaires spéculatives qui consistent à utiliser la monnaie pour elle-même et non pas comme facilitateur de l'échange économique. La monnaie devient alors un média qui renforce le lien d'une communauté politique et non plus cet objet du désir illimité qui, comme le notait déjà Aristote, détruit le lien social. Cette volonté de soumettre la monnaie à l'intérêt de la communauté, s'accompagne naturellement d'une volonté d'élargir l'usage de la monnaie à l'ensemble des membres de la communauté. La monnaie n'étant plus perçue comme un facteur d'exclusion (fossé entre ceux qui la possèdent et ceux qui ne la possèdent pas), mais comme un facteur d'inclusion (tout membre de la communauté se voit garanti un accès à la monnaie). Ainsi, selon nous, l'économie solidaire est une économie où les fonctions de la monnaie sont limitées tandis que l'usage de la monnaie est démocratisé.

L'économie solidaire porte une responsabilité épistémologique : montrer que l'économie n'est pas la gestion de la rareté, rôle que lui affecte la vision microéconomique de l'analyse néoclassique dominante. Une telle définition réduit la science économique à un calcul formel sans objet : toute décision peut être modélisée mathématiquement, mais rien n'est plus spécifiquement économique. C'est pourquoi, il convient de rappeler que l'histoire de la pensée économique, tout comme d'ailleurs l'étude de l'économie par d'autres sciences sociales (histoire, sociologie, anthropologie, etc.), offrent des définitions différentes de l'économie. Pour notre part, nous avons retenu la définition suivante : l'économie a trait à la production collective de valeurs monétaires et à leur répartition et utilisation. Cette définition, nous semble-t-il, permet de

Sous la tutelle du





décrire l'économie actuelle tout en pouvant rendre compte des économies passées en laissant ouverts les contours de l'économie de demain.

Vouloir donner une nouvelle définition de l'économie pour mieux appréhender l'économie solidaire, semble une tâche épistémologique démesurée et de peu d'utilité. Il nous semble au contraire que c'est là une tâche, essentielle, peut être même la tâche principale de ceux qui réfléchissent à une autre économie. Comment définir une autre économie si on utilise le cadre de penser justifiant l'économie actuelle ? Nous ne sommes pas d'ailleurs les seuls à tenter cette opération de déconstruction reconstruction. Alain Caillé (2005) dans son livre « (dé)penser l'économique » procède à ce type d'opération et propose la définition suivante : « *L'activité économique a trait aux moyens mis en œuvre pour obtenir des biens ou des qualités désirables – appelons-les désirables – par une dépense d'énergie pénible* » (Caillé, 2005, p.219). Définition, ajoute l'auteur, qui pour bien être comprise, doit être complétée par les précisions suivantes : tous les désirables ne s'obtiennent pas dans la peine et la contrainte (le sourire du nourrisson, par exemple), tout dépense d'énergie n'est pas pénible (l'activité sexuelle, par exemple). Une telle définition, calquée sur la définition substantive de Karl Polanyi, permet de délimiter le domaine économique tout en ne réduisant pas ce domaine à la production des seuls besoins matériels. Par contre, elle se base sur une conception de la valeur travail qui nous semble dépasser. Le débat bien entendu reste ouvert. Toujours est-il que la démarche entreprise montre qu'il est possible et nécessaire de déconstruire la notion d'économie, de la décontextualiser pour la recontextualiser. Une telle démarche permet de concevoir l'économie solidaire, non comme un oxymore dénué de sens économique, mais comme un nouveau modèle d'organisation économique susceptible de renforcer la démocratie.

De plus, cette interrogation épistémologique sur la définition de l'économie, met en lumière les dangers d'une appréhension de l'économie solidaire ne remettant pas en cause les postulats théoriques de l'analyse néoclassique. Notre travail montre, en effet, que le projet de l'économie solidaire est totalement différent selon la définition de l'économie retenue. Dans une vision microéconomique, où l'économie est avant tout un exercice de gestion des ressources rares pour répondre à l'infinité des besoins humains, l'économie solidaire est un moyen supplémentaire de lutte contre la pauvreté. En hybridant les sources de financement, en associant plus amplement la société civile, en innovant socialement on arrive à prendre en compte les besoins et aspirations des populations défavorisées. L'économie solidaire n'est donc en rien contradictoire avec le renforcement de la logique libérale. En tant que pompier, son action se trouve renforcée, du fait de l'intensification des foyers allumés par la logique libérale dominante. Dans une vision macroéconomique, la pauvreté n'est plus un postulat de départ mais le construit d'une organisation économique. Dans ce cadre, la place de l'économie solidaire devient centrale, elle doit prendre part à l'élaboration d'une organisation économique renouvelée. La logique participative qui caractérise le projet d'économie solidaire peut devenir la logique structurante de la nouvelle organisation économique. La participation peut se substituer à la réponse par le marché ou par l'Etat centralisateur pour répondre aux questions économiques

fondamentales. Quelle place réserver à la production de valeurs économiques ? Comment protéger et valoriser les autres richesses (richesses naturelles, sociales, humaines) ? Quels domaines doivent être laissés à des productions domestiques ? Que doit-on produire en priorité pour à la fois répondre aux attentes les plus intenses et éviter de surexploiter les ressources naturelles ? Pour qui doit-on produire et dans quelles proportions ? Répondre à ces questions, ne pas les laisser aux mains de marchés ou de dictateurs, c'est faire œuvre d'économie politique et renouer avec le projet des pères fondateurs de la discipline.



Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS

T. 01 44 16 75 68

F. 01 44 16 75 69

UPR 3255

Sous la tutelle du



BIBLIOGRAPHIE

- Aristote**, (1994), *Ethique à Nicomaque*, traduc J. Tricot, Vrin, Paris.
- Boncoeur J. et Thouément H** (1989), *Histoire des idées économiques*, T.1, Nathan, Paris.
- Braudel F.** (1980 b), *Civilisation matérielle, Economie et capitalisme, trois tomes*, Armand Colin, 2^e ed, Paris.
- Caillé A.** (2005), *Dé-penser l'économique : contre le fatalisme*, La Découverte/MAUSS, Paris.
- Castoriadis C.** (1975), *L'institution imaginaire de la société*, Seuil, Paris.
- Dacheux E., Laville J.L.** (2003), *Economie solidaire et démocratie*, Hermès, N°36, Cnrs éditions, Paris.
- Defalvard H.** (2000), *La pensée économique néoclassique*, Dunod, Paris.
- Denis H.** (1980), *Histoire de la pensée économique*, PUF, Paris, 6^e ed.
- Duflo C.** (2006), « Matérialisme » in *Dictionnaire des concepts philosophiques*, Paris, Larousse, CNRS éditions.
- Eme B.** (2003), « Agir solidaire et publicité des conflits », *Hermès*, N°36.
- Fournier T., Goujon D.** (1999), *La protection sociale au risque des approches sélectives de la pauvreté*, in *L'état de la France 1999-2000*, pp.550-553, ouvrage collectif coordonné par S. Cordelier et E. Poisson, La Découverte, 640p.
- Greenwald D.** (1987), *Dictionnaire économique*, Economica, Paris, 3^e ed.
- Habermas J.** (1978), *L'espace public*, Payot, Paris.
- Harribey J.M.** (2004), *Une conception de la richesse non marchande pour sortir du faux dilemme croissance-décroissance*, actes du colloque *Le concept de développement en débat*, université de Bordeaux IV, consulté sur <http://harribey.u-bordeaux4.fr>
- Hayek F.** (1967), *Studies in Philosophy and Economics*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Keynes JM.** (1969), *Théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie*(1936),Payo.,
- Lane G** (2006), « Gary Becker et l'analyse économique des phénomènes sociaux », article paru en 1993 in *Liberté économique et progrès social* N°67, 1993, consulté en juin 2006 sur <http://blog.gerogslane.fr>
- Laville J.L., Cattani A.D.** (2005). *Dictionnaire de l'autre économie*, Desclée de Brouwer, Paris.
- Le Masne P.** (2002), « La rupture de Carl Menger avec l'économie classique », *L'économie politique*, N°14.
- Leroux A., Quiquierez G., Tosi G.** (2001), *Idéologies et Doctrines en économie*, Economica, Paris.



Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

Sous la tutelle du





Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

Lagueux M. (2006). *Qu'est-ce que le néolibéralisme ?*, *L'encyclopédie de l'agora*, <http://agora.qc.ca> consulté le en avril 2006.

Marechal J.P. (2005). *Ethique et économie une opposition artificielle*, PUR, Rennes.

Marx K. (1993), *Le capital. Critique de l'économie politique* (1875), ouvrage publié sous la responsabilité de J-P Lefebvre selon la 4^e édition allemande, Paris , PUF.

Mouvements (2002), *L'économie sociale et solidaire : un projet politique*, Mouvements, N°19.

Nême C. (2001), *La pensée économique contemporaine depuis Keynes*, Economica, Paris.

Picon D. (2007), *Adam Smith de la morale à l'économie*, Sciences humaines, N°179.

Polanyi K. (1983), *La grande transformation : Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, Paris.

Prévost B. (2001), « Adam Smith : vers la fin d'un malentendu ? », *L'économie politique*, N°9.

Pour (2001), *Economie solidaire : ancrer l'utopie, tisser l'avenir*, Pour N°172.

Ricoeur P. (1997), *L'Idéologie et l'Utopie*, Seuil, Paris.

Schmitt B. (1984), *Inflation, chômage et malformations du capital*, Economica, Castella, Albeuve, Suisse, p.546.

Sicard J-F. (2003), « Economie et philosophie chez Adam Smith », *Sens public*, www.sens-public.org, consulté en septembre, 2006.

Tassin E. (1992), « Espace commun ou espace public ? », *Hermès*, N°10.

Véraga F. (2000), « Libéralisme et éthique », *L'économie politique*, N°6.

Viveret P. (2003), *Reconsidérer la richesse*, Editions de l'aube, La Tour d'Aigues.

Weber M. (1971), *Economie et société*, Plon, Paris.

Wolton D. (2003), *La dernière utopie*, Flammarion, Paris.